

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport :

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

En vue d'améliorer la propreté de la Commune de Saint-Denis et de renouveler les bennes hors d'usage actuellement en service, il est apparu nécessaire d'acquérir quatre bennes tasseuses.

Les services techniques communaux ont établi un dossier d'appel d'offres pour l'acquisition de ce matériel, dont le coût est estimé à 1 200 000 Frs.

Le financement sera assuré au moyen d'une subvention du Ministère de l'Intérieur et par un emprunt à contracter auprès de la CRCAMR.

Je vous demande, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver le dossier d'appel d'offres qui vous est présenté,
- de m'autoriser à lancer l'appel d'offres et à traiter avec la Société ayant fait la proposition la plus avantageuse.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je vous sou mets le rapport dont lecture vient de vous être donnée, et pour lequel les Commissions sont favorables.

Dr GERARD - Quel est le taux de la subvention ?

LE MAIRE - 10 %.

M. PAYET A. - Les quatre bennes seront-elles suffisantes

LE MAIRE - C'est un premier complément.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

\*

\*

\*